

## LES BASES DU MARQUAGE CE – Réf. SE57

### PARLONS-NOUS LA MÊME LANGUE ?

Garantir la conformité réglementaire des produits



#### OBJECTIFS

Identifier les rôles et responsabilités des opérateurs économiques

Établir à partir de quand la mise sur le marché s'effectue

Repérer les exigences réglementaires du marquage CE à appliquer



#### LES AVANTAGES

Formation courte asynchrone

Formation centrée sur l'essentiel du marquage CE

Chaque directive pourra ensuite être abordée dans d'autres formations.



#### INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Arnaud FAYETTE**  
*Expert technique radiofréquence*

Responsable pédagogique de la formation :

Arnaud FAYETTE



#### PROGRAMME

Identifier les rôles et responsabilités des opérateurs économiques

- Expliquer le marquage CE
- Décrire les obligations des opérateurs économiques

Établir à partir de quand la mise sur le marché s'effectue

- La mise sur le marché

Repérer les exigences réglementaires du marquage CE à appliquer

- Définir ce qu'est une directive, exigences essentielles, normes
- Expliquer l'évaluation de la conformité

#### Public :

- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Responsable qualité technique
- Personnes en charge de la qualification et/ou certification d'équipement

#### Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- Les codes de connexion à la plateforme <https://eformation.lne.fr> sont envoyés en amont de la formation
- Une hotline est à disposition durant la formation : Hotline technique : [hotline@lne.fr](mailto:hotline@lne.fr) et Hotline pédagogique : [formation\\_admin@lne.fr](mailto:formation_admin@lne.fr)
- Le module est accessible avec tous les navigateurs
- La durée de la formation est évaluée à 2 heures et la plateforme est accessible durant 2 mois
- Vidéos
- Exercices
- Quiz

#### Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

#### Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

#### Modalités pédagogiques :

- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : oui
- Blended learning : non

## LES BASES DU MARQUAGE CE – Réf. SE57

### PARLONS-NOUS LA MÊME LANGUE ?



#### SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

**Partenaire :** /

**Nature de la formation (article L6313-1) :** L'action suivie est une action de formation.

**Modalités et délais d'accès :** Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

**Accompagnement des personnes en situation de handicap :** La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / [referent.handicap@lne.fr](mailto:referent.handicap@lne.fr), afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

**Contact :** LNE / 01 40 43 37 35 / [formation\\_admin@lne.fr](mailto:formation_admin@lne.fr) / [www.lne.fr](http://www.lne.fr)